

soient obligés de le suivre demain. Il est superflu d'ajouter que nous ne faisons pas un fétiche de l'unité syndicale. Nous n'ajournons aucune question de combat jusqu'à l'unité. Il ne s'agit pas pour nous d'une panacée, mais d'une leçon de choses particulière et importante qu'il faut enseigner aux ouvriers qui avaient oublié ou ignoré le passé.

Pour la participation au congrès d'unité nous ne posons, bien entendu, aucune condition de principe.

Quand les courtiers de l'unité, qui n'ont pas honte des phrases à bon marché, disent que la Confédération unifiée doit se baser sur le principe de la lutte de classes, etc., ils font alors, dans l'intérêt des opportunistes, de l'équilibrisme verbal. Comme si un homme sérieux pouvait demander à Jouhaux et Cie de se mettre, au nom de l'unité avec les communistes, sur la voie de la lutte de classes à laquelle ces messieurs ont consciemment renoncé au nom de l'unité avec la bourgeoisie. Et qu'entendent-ils précisément, ces courtiers même, tous ces Monatte, Ziromski et Dumoulin, par la « lutte des classes » ? Non, nous sommes prêts, à chaque moment, à nous mettre sur le terrain de l'unité syndicale, non pour « corriger » (avec le secours de formules de charlatans), les mercenaires du capital, mais afin d'arracher les ouvriers hors de leur influence de traîtres. Les seules conditions que nous posons ont un caractère de garantie organisationnelle de la démocratie syndicale, tout d'abord de la liberté de critique pour la minorité, bien entendu, à la condition qu'elle se soumette à la discipline syndicale. Nous ne demandons rien d'autre et quant à nous, nous ne promettons rien de plus.

Imaginons-nous que le Parti, bien que pas tout de suite, suive notre conseil, comment devrait agir le comité central ? Il serait tout d'abord obligé de préparer soigneusement au sein du Parti le plan de la campagne, de l'examiner dans toutes les fractions syndicales, conformément aux conditions syndicales locales, afin que le mot d'ordre d'unité puisse être effectivement dirigé simultanément par en haut et par en bas. Seulement, après une préparation et une élaboration soigneuses, après avoir éliminé tous les doutes et tous les malentendus dans ses propres rangs, la direction de la Confédération unitaire s'adresse à la direction de la Confédération réformatrice avec des propositions concrètement élaborées : créer une commission paritaire pour la préparation, dans un délai de deux mois par exemple, du Congrès syndical d'unification, auquel toutes les organisations syndicales du pays devront avoir accès. Simultanément à cela, les organisations locales unitaires s'adressent aux organisations locales réformatrices avec la même proposition, formulée avec précision et concrètement.

Le P.C. déploie une large agitation dans le pays, en soutenant et en expliquant un certain temps, concentrée sur cette simple idée, que les communistes proposent de réaliser immédiatement l'unité organisationnelle des organisations syndicales. Quelle que soit l'attitude des réformatrices, quelles que soient les ruses auxquelles ils vont recourir, les communistes sortiront avec profit de cette campagne, même si celle-ci ne se réduit, pour la première fois, qu'à une démonstration.

La lutte sous le signe du F.U. ne cesse, pendant ce temps-là, pas une seule minute. Les communistes continuent à attaquer les réformatrices en province et dans le centre, en s'appuyant sur l'ac-